Chartres, le 27 octobre 2026

*Direction*
*Groupement Administration, Finances et Achats*
*Service Assemblées, Administration, Achats*

**Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours**

Réf. : 2026 - 1708

# Arrêté portant délégation de signature aux personnels des services rattachés à la Sous-direction Santé

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-33 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu la loi MATRAS 2021-1520 du 25 novembre 2022 ;

Vu la délibération n° CA 2026-25 du 09 octobre 2026 du conseil d'administration relative aux modifications de l'organigramme ;

Vu l'arrêté n°2026-406 du 18 février 2026 portant organisation du service d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir ;

Vu l'arrêté n°2025-1809 du 05 janvier 2025 portant délégation de signature aux personnels des services rattachés à la sous-direction Santé.

## ARRETE

**Article 1** - L'arrêté n°**2025-1809** susvisé du président du conseil d'administration portant délégation de signature, est abrogé et remplacé à compter du 01 novembre 2026 par les dispositions suivantes.

**Article 2 -** Dans le cadre de ses attributions et des missions relevant du groupement Gestion Produits de santé, délégation de signature est donnée à la **pharmacienne Sabrina BRISSET**, cheffe du groupement, à l'effet de signer les pièces énumérées ci-après :

Finances :

- les bons de commande dans la limite de 4 000 € HT sous réserve de budget alloué ;
- les états de frais de déplacement engagés pour les missions effectuées par les agents rattachés.

Marchés publics :

Pour les marchés publics jusqu'à 4 000 € HT :
- tous les documents de passation et d'exécution administrative et financière.

Affaires générales :

- les pièces administratives courantes (courriers courants, bordereaux d'envoi…) ;
- les ordres de missions pour les agents rattachés (hors formation)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-282800366-20261027-2026_1708-AI
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/10/2026
Publication : 27/10/2026



**Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir**
**7 rue Vincent Chevard**
**28000 CHARTRES**

**Article 3 –** Dans le cadre de ses attributions et des missions relevant du groupement Prévention et Préservation de la santé des agents, délégation de signature est donnée à **Cécile BILBAUT**, cheffe du service hygiène, sécurité et qualité de vie en service, à l'effet de signer les pièces énumérées ci-après :

Finances :

- les bons de commande dans la limite de 2 000 € HT sous réserve de budget alloué ;
- les états de frais de déplacement engagés pour les missions effectuées par les agents du service.

Marchés publics :

Pour les marchés publics jusqu'à 2 000 € HT :
- tous les documents de passation et d'exécution administrative et financière.

Affaires générales :

- les pièces administratives courantes nécessaires au fonctionnement du service (courriers courants, bordereaux d'envoi…).

**Article 4 –** La signature des pièces et actes indiqués au présent arrêté devra être précédée de la formule indicative suivante « pour le président et par délégation ».

**Article 5 –** Le directeur départemental des services d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir est chargé de l'exécution du présent arrêté qui peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans (par voie postale au 28 rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS ou par voie dématérialisée via Télérecours citoyens www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compte de sa date de publication sur le site internet du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir.

Signé numériquement par,

**Le président du conseil d'administration du SDIS 28**



**Christophe LE DORVEN**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-282800366-20261027-2026_1708-AI
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/10/2026
Publication : 27/10/2026



**Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir**
**7 rue Vincent Chevard**
**28000 CHARTRES**